



Mardi 15 mars 2016

Communiqué de presse

Le projet régional FLEXGRID est l'un des trois lauréats de l'appel à projets national « Réseaux Électriques Intelligents » :

Les résultats de l'appel à projets de territoires pour le déploiement à grande échelle de solutions technologiques de REI (« Réseaux Électriques Intelligents »), lancé le 15 avril 2015 dans le cadre de la « Nouvelle France Industrielle » viennent d'être annoncés par Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations Internationales sur le Climat et Emmanuel Macron, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. Ex-aequo avec celui de la Bretagne et de la métropole de Lille, le projet régional FLEXGRID bénéficiera ainsi d'une enveloppe d'investissement de 40 millions d'euros de la part des gestionnaires de réseau ErDF et RTE, et d'un guichet spécifique de 50 millions d'euros mobilisé par l'ADEME dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir (PIA).

Filière d'excellence ayant fait l'objet d'un des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle lancés le 12 septembre 2013, les réseaux électriques intelligents représentent pour la France un potentiel de 3 milliards d'euros de chiffres d'affaires et 15 000 emplois.

De quoi parle-t-on ? De technologies d'acheminement et de gestion de l'énergie électrique plus sécurisées, plus durables, plus économiques et plus adaptables aux besoins des usagers et des entreprises. Ces technologies ouvrent l'accès à l'ensemble des systèmes de gestion permettant d'équilibrer les réseaux entre production et utilisation de l'énergie.

Proposant pour la première fois de tester ces technologies en grandeur réelle sur un territoire, le projet régional FLEXGRID est une première mondiale dont les résultats seront très attendus, et constitue une puissante perspective de développement industriel pour les entreprises régionales.

C'est la raison pour laquelle l'État a souhaité s'impliquer fortement aux côtés des porteurs et des acteurs du projet, notamment à travers le Programme Investissements d'Avenir, qui a déjà permis d'injecter dans l'économie régionale quelque 3000 millions d'euros, en particulier dans les domaines d'excellence de la région que sont les énergies renouvelables et la ville durable. L'État en Provence-Alpes-Côte d'Azur, à travers la DIRECCTE, la DREAL, et l'ADEME a également joué un important rôle d'interfaçage dans la constitution du dossier par le Pôle de Compétitivité Capénergies. Les services de l'Etat seront également très présents dans l'accompagnement de son développement à venir, notamment à destination des PME concernées, adhérentes aux Pôles Capénergies et SCS (Solutions Communicantes Sécurisées), pour lesquelles une action est déjà prévue, afin de leur permettre la reconnaissance et le référencement des produits qu'elles développeront, et d'aboutir à la constitution d'un « catalogue de solutions techniques » susceptible de leur ouvrir les portes du marché national puis mondial dans ce domaine. Un enjeu de taille pour la reconnaissance de l'excellence industrielle régionale.

Contacts presse

DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur : Frédéric BULLY : 04 86 67 32 55

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Tessa FRECHIER-MEY : 04 84 35 45 68